



Politique de dons du WWF Suisse

Première organisation environnementale helvétique, le WWF Suisse est organisé comme une fondation à but non lucratif. Il appartient au réseau mondial du WWF, présent dans plus de 100 pays. Avec ses 23 sections cantonales, il est également ancré sur tout le territoire suisse. Dans son travail de tous les jours, le WWF Suisse s'engage à respecter les standards les plus élevés. Quelles que soient ses activités, il agit de manière professionnelle, intègre, éthique et responsable, également en matière de dons. Les principes du WWF reposent sur plusieurs règlements, normes et directives, dont le caractère est contraignant.

Le WWF Suisse finance la majeure partie de son travail grâce à des dons. Nous sommes très reconnaissants envers les particuliers, les fondations et les organisations dont les contributions substantielles nous permettent d'atteindre nos ambitieux objectifs. Nous contrôlons l'origine des dons d'un montant supérieur à 10 000 francs lors de leur premier versement ou si celui-ci est imprévu. Nous veillons alors à leur compatibilité avec nos exigences juridiques, éthiques, morales et écologiques. Le WWF Suisse n'accepte pas de fonds issus d'activités criminelles. Sont également exclus les actifs découlant de pratiques éthiques et/ou morales douteuses et de sources en contradiction manifeste avec nos principes et objectifs. En cas de doute, nous exigeons que la donatrice ou le donateur nous fournisse une déclaration de provenance des ressources. Le WWF Suisse refuse aussi les dons en espèces de plus de 5000 francs.

Reconnu d'utilité publique, le WWF Suisse a reçu le label de qualité ZEWO, qui garantit une gestion ciblée, efficace et rentable des dons. La comptabilité et le système de contrôle du WWF Suisse sont transparents, consultables à tout moment et font l'objet d'un audit externe. Le WWF utilise les recettes aussi directement que possible pour effectuer son travail de protection de l'environnement conformément à sa mission. L'objectif n'est pas de constituer un patrimoine et de générer ainsi des revenus pour le travail environnemental. En règle générale, le WWF Suisse finance des programmes et des projets qui se déroulent sur plusieurs années. Il est donc exposé au risque d'une baisse imprévue des dons. Pour être en mesure de s'acquitter de ses obligations pendant ces périodes difficiles, une réserve est constituée. Cette réserve est investie en accord avec l'objectif de 1,5 degré de l'Accord de Paris sur le climat, afin que son influence sur la nature soit la plus positive possible. Le WWF Suisse investit de manière ciblée dans des entreprises et des corps de métier dont les effets sur l'environnement sont positifs et exclut les activités qui nuisent à ce dernier.

Les opportunités et les risques que recèlent les différents domaines – environnement (Environment), société (Social) et gestion de l'entreprise (Governance) – sont intégrés dans nos placements financiers. Une approche ESG basée sur les entreprises les plus performantes de la branche (dite «best-in-class») est mise en œuvre et des critères d'exclusion clairs, définis par le WWF Suisse, sont appliqués. Ce dernier renonce ainsi à investir dans l'extraction de sources d'énergies fossiles, la construction et l'exploitation de centrales fossiles et nucléaires, la production automobile et aéronautique, l'extraction des matières premières ou le commerce impliquant des espèces menacées.

En cas de question, notre équipe responsable de la philanthropie se tient à votre disposition:
philanthropie@wwf.ch



Notre objectif

Mobilisons-nous toutes et tous pour protéger l'environnement et concevoir un avenir harmonieux pour les générations futures.

WWF Suisse

Avenue Dickens 6
1006 Lausanne

Tél.: 021 966 73 73
wwf.ch/contact

wwf.ch/don